

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : MP "Implantation, exploitation et entretien d'une signalétique commerciale et publique de proximité sur le domaine public de Villeneuve d'Ascq" - Avenant 1

N° : VA_DEC2021_50
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R. 2194-7 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société SICOM, domiciliée à VENELLES (13770), un avenant n°1 au marché d'implantation, exploitation et entretien d'une signalétique commerciale et publique de proximité sur le domaine public de Villeneuve d'Ascq, afin de prendre en compte la modification des coloris des lattes :

- Signalétique Publique :
 - o Lettrage : Blanc Pur – RAL 9010
 - o Fond : Rouge Pourpre – RAL 3004
- Signalétique Commerciale :
 - o Lettrage : Olive Jaune – RAL 6014
 - o Fond : Blanc Pur – RAL 9010

Police : HELVETICA – Maj

Cette modification n'entraîne pas d'incidence financière.

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 9 février 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-178330-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 10 février 2021